

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa deuxième réunion ordinaire de l'année le 09 juillet 2015, dans la Salle du Conseil du Siège de la Banque Centrale à Yaoundé (Cameroun), sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire du CPM.

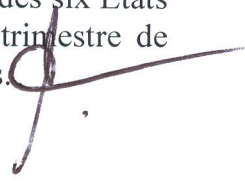
Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance de l'évolution générale, au premier trimestre 2015, de la situation macroéconomique mondiale et sous-régionale, et des perspectives à court et à moyen terme.

Au niveau mondial, le CPM a noté un léger fléchissement de l'activité économique au 1<sup>er</sup> trimestre 2015, mais les perspectives à court terme demeurent favorables. En effet, le faible niveau des cours du pétrole et des autres matières premières conjugué avec les politiques monétaires accommodantes, devrait permettre aux pays développés d'enregistrer des résultats positifs susceptibles de compenser la baisse de régime enregistrée en Chine et dans d'autres pays émergents, notamment d'Amérique latine.

Au plan sous-régional, le CPM a relevé que les perspectives économiques tablent pour la fin de l'année 2015 sur un ralentissement de la croissance, en relation avec les contre-performances du secteur pétrolier, qui entraînerait une baisse significative de la demande intérieure et un repli des activités du secteur non pétrolier. Ainsi, les prévisions mettent en exergue : *i*) un fléchissement de la croissance à 2,8 %, *ii*) un allègement des tensions inflationnistes à 2,9 %, *iii*) une détérioration du solde budgétaire à -3,7 % du PIB, *iv*) une augmentation du déficit du compte extérieur courant à 11,4 % du PIB, et *v*) une situation monétaire qui demeure confortable, avec un taux de couverture extérieure de la monnaie de 78,4 %.

Tenant compte de ces analyses, et après un examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière, et notamment l'atténuation des tensions inflationnistes, le CPM a décidé de baisser de 50 points de base le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 2,45 %.


Le CPM a en outre adopté les objectifs monétaires et de crédit révisés des six Etats de la CEMAC pour le quatrième trimestre de l'année 2015 et le premier trimestre de l'année 2016, sur la base des différents cadrages macro-économiques des pays.



Enfin, abordant les questions relatives à la gestion des réserves de change, le CPM a pris connaissance de la situation à fin mai 2015 et approuvé la stratégie de gestion de celles-ci pour le troisième trimestre 2015.

Fait à Yaoundé, le 09 juillet 2015

**Le Président du Comité de Politique Monétaire,**



**Lucas ABAGA NCHAMA**